



LEEM
les entreprises
du médicament

**Le médicament,
un atout pour la France.**

Ne passons pas à côté !

2007

**Manifeste des Entreprises du Médicament
pour l'avenir de la France**

« Les questions de santé ne peuvent être réduites à un simple débat comptable. Nous devons nous inscrire dans une démarche de nouvelle économie de santé au service du progrès qui associera chercheurs, industriels, politiques, médecins, pharmaciens, et l'ensemble des acteurs du secteur. Le médicament a vocation à diminuer la souffrance. Son élaboration et son évolution sont au cœur d'une triple logique, économique, politique et sociale. Le médicament est donc l'affaire de chaque citoyen. »

Christian Lajoux,
Président du Leem

Les Entreprises du Médicament,

1^{er} acteur du progrès thérapeutique,

interpellent la société politique

dans le cadre du débat électoral de 2007.

Elles posent sept principes fondateurs

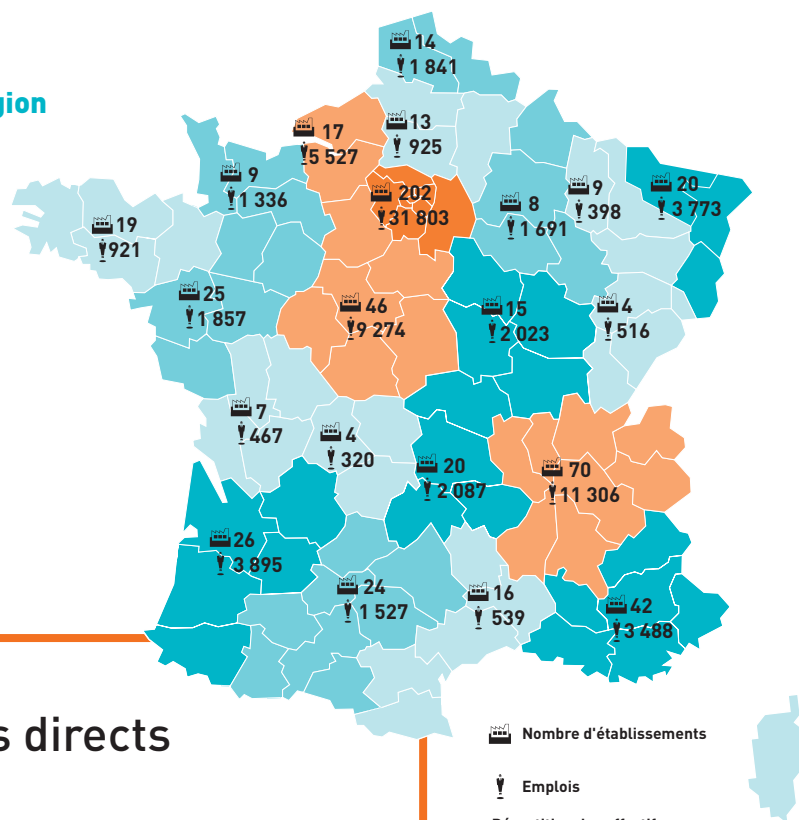
pour que

la France reste un des grands pays

des sciences de la vie et du progrès thérapeutique.

Emplois et nombre de sites par région

Source : UNEDIC, données 2004



- ▶ **100 000** emplois directs
- ▶ Près de **200 000** emplois indirects
- ▶ **220** sites industriels

🏢 Nombre d'établissements

👤 Emplois

Répartition des effectifs

- Plus de 20 000
- De 5 000 à 20 000
- De 2 000 à 5 000
- De 1 000 à 2 000
- Moins de 1 000

La France peut et doit être un des grands pays des sciences du vivant et de l'économie de la santé.

Ne passons pas à côté de ce défi majeur. Il se décide en ce moment.



Dans l'intérêt de la santé des Français, de leurs emplois, de leurs revenus, de leur protection sociale, il faut remettre l'économie du médicament et de la santé au cœur de nos choix stratégiques. C'est un des grands enjeux du débat politique qui s'engage et des choix de société qui en découleront en 2007.

En effet, la France a bâti un système de santé et de prise en charge de soins, considéré comme l'un des plus protecteurs et des plus efficaces au monde, grâce à une compétence dans le champ médical et des sciences de la vie d'un très haut niveau. L'industrie du médicament dans le pays, troisième exportateur mondial et premier producteur européen, a largement contribué à ce patrimoine exceptionnel. Les expertises scientifiques de recherche fondamentale, d'évaluation et d'études cliniques sont reconnues parmi les meilleures.

Ce patrimoine est aujourd'hui menacé.

L'absence d'une vision ambitieuse et l'excès de politique malthusienne fragilisent l'outil industriel, découragent les investissements de recherche et conduisent au recul inéluctable de cette industrie.

On déstabilise un outil industriel de premier plan

« On déstabilise un outil industriel de premier plan et on laisse passer des occasions d'investissements technologiques qui seront déterminantes pour l'avenir. »

et on laisse passer des occasions d'investissements technologiques qui seront déterminantes pour l'avenir.

Pourtant, l'investissement dans le domaine du savoir et plus particulièrement des sciences de la vie, n'est pas une revendication passéiste. C'est une démarche de progrès, l'expression de la citoyenneté soucieuse des générations futures.

« Ce document est un plaidoyer pour une "France, grand pays des sciences du vivant et de la santé". C'est un appel pour qu'on n'oublie pas le lien fondamental qui existe entre l'état de santé d'une population et la dynamique du progrès thérapeutique sur son territoire. »

Notre population vieillit, de nouvelles menaces épidémiques et environnementales apparaissent qui devraient conduire à créer les conditions du développement de cette industrie, en assurant l'accès au progrès thérapeutique à tous les âges et en maintenant notre pays au cœur de la recherche et de la production du médicament.

La politique comptable actuelle est court-termiste.

Elle s'inscrit à l'inverse de celle de la Grande-Bretagne, de la Suisse et de l'Irlande qui ont compris que la compétition se joue aujourd'hui sur l'économie de la connaissance, déterminante pour la prospérité de leurs pays.

Ce document est un plaidoyer pour une « France, grand pays des sciences du vivant et de la santé ».

C'est un appel pour qu'on n'oublie pas le lien fondamental qui existe entre l'état de santé d'une population et la dynamique du progrès thérapeutique sur son territoire.

Nous proposons des principes simples, applicables rapidement, compréhensibles par les Français et attendus par les industriels qui veulent continuer à investir sur notre territoire.

Pour que la France reste à la fois LE grand pays européen du médicament et un exemple en matière de politique de santé.

Nous voulons faire partager par les décideurs politiques cette conviction qu'on ne peut pas dissocier les enjeux économiques et sociaux en matière de santé. La question sera au cœur des décisions des nouveaux élus et bien des conséquences – sociales, sanitaires, économiques – découleront de leur réponse.

60 millions de Français, 1 million et demi de professionnels ou acteurs de santé, 300 000 collaborateurs en contact direct ou indirect avec l'industrie du médicament, attendent que la France relève le défi de la santé.



Christian Lajoux
Président du Leem

Disposerons-nous demain des médicaments dont nous aurons besoin ?

Plusieurs situations nouvelles viennent remettre en cause le modèle de production du progrès thérapeutique, tel qu'il a fonctionné depuis plusieurs décennies, offrant aux patients près d'une quarantaine de molécules innovantes chaque année :

- ▶ Les gestionnaires de santé sont **de plus en plus réticents à rétribuer les médicaments d'aujourd'hui** à un prix intégrant les recherches de demain, comme on l'a fait jusqu'ici.
- ▶ **Les recherches coûtent de plus en cher** et sont de plus en plus longues et complexes, sans qu'on tienne compte de cette lourdeur dans le temps d'exploitation des brevets.
- ▶ La pression imposée en faveur des génériques enlève une ressource considérable à l'économie de la recherche tout en **privant l'industrie d'un chiffre d'affaires important**.
- ▶ **Les pays émergents deviennent des compétiteurs performants** vis-à-vis des pays développés notamment dans les marchés de masse et courants.
- ▶ **La contrefaçon prend une dimension dramatique** sans qu'on ait pu organiser encore une lutte efficace qui protège les vrais médicaments.
- ▶ Bien des maladies ont été vaincues mais ce qui reste à découvrir et ce qui nous attend s'avère d'une très grande complexité et pose **d'énormes défis de financement**.

Or, les entreprises qui ont inventé un modèle de création et de financement du progrès thérapeutique ne pourront plus l'assurer si le contexte ne prend pas mieux en compte ces données. Les pays qui sauront concentrer et nourrir les

recherches, qui sauront garantir une juste rémunération du médicament dans un contexte réglementaire encourageant, concentreront demain l'essentiel de la création du progrès thérapeutique. Les autres leur achèteront aux conditions d'accès du marché international et perdront leur souveraineté en matière sanitaire.

Une nouvelle carte planétaire de la santé se dessine. La France est confrontée à cette révolution.

Alors même que la santé va accaparer une part croissante des PIB de tous les pays du monde.

*Il y a urgence, aujourd'hui,
à inverser la tendance
et à prendre des décisions
pour l'avenir !*

Sept principes fondateurs pour gagner la bataille pour la santé

PRINCIPE 1

La santé doit être la première ressource à garantir à la nation

- ▶ La santé devra croître de 2 % de plus que le PIB chaque année pour répondre à la demande.

PRINCIPE 2

Le médicament doit être reconnu comme le pivot du progrès thérapeutique

- ▶ La ressource consacrée au médicament doit croître au moins autant que celle de la santé.

PRINCIPE 3

L'économie de la santé doit être au cœur des décisions politiques et stratégiques pour la France

- ▶ Le plus haut niveau de l'État doit être garant de la dimension stratégique des industries de santé.

PRINCIPE 4

Le développement du médicament passe par une politique industrielle lisible et attractive

- ▶ Le cadre administratif et fiscal du médicament doit être celui des pays les plus attractifs.

PRINCIPE 5

Investir fortement sur l'innovation, la connaissance, la recherche et l'accès au marché

- ▶ Les programmes des sciences du vivant doivent occuper 30 % du budget national de recherche.

PRINCIPE 6

Promouvoir la mutation industrielle adaptée aux médicaments de demain

- ▶ Les pôles de compétitivité santé et les incitations doivent bénéficier d'un soutien massif et coordonné.

PRINCIPE 7

Organiser la place du médicament en partenariat avec les forces sociales et politiques du pays

- ▶ La gouvernance économique, sanitaire et sociale de la santé doit intégrer équitablement tous les acteurs concernés.

La santé doit être la première ressource à garantir à la nation

La croissance des dépenses de santé est un phénomène inéluctable. Évolutions démographiques et sociales, progrès continus de la recherche médicale et priorités de santé publique concourent tout à la fois à cette croissance :

*Pour 64 % des Français, il ne faut pas baisser, aujourd'hui, les dépenses de santé.**

*Sondage IFOP pour le Leem, octobre 2006

- ▶ La santé croît depuis plus de 20 ans, dans les pays de l'OCDE, à un rythme supérieur de plus de 2 points en moyenne à celui du PIB.
- ▶ La santé doit être appréhendée à travers ses effets positifs sur l'économie et la croissance. Elle contribue à près de 6 % du PIB. Une telle dynamique est d'ailleurs qualifiée « d'exceptionnelle » par les économistes et ne semble pas avoir encore atteint ses limites.
- ▶ La santé s'accompagne du développement d'un tissu très dense d'industries et de services, générateur de nombreux emplois et créateur de forts excédents commerciaux.
- ▶ L'Europe de la santé émerge. Elle pose la question de la compétitivité de notre offre de biens et services face à un citoyen qui aura accès aux progrès les plus récents dans les pays voisins.

Manquer ce tournant priverait le pays d'un fort levier de croissance en termes de progrès techniques, de Recherche et Développement, d'investissements tant en capital humain que productif et d'économie de la connaissance.

Penser et agir autrement

- ▶ **1 • Opérons une révolution de la pensée.** Cessons de parler de coûts et de dépenses : la progression des dépenses de santé dans le PIB doit être vue comme une chance pour la croissance.
- ▶ **2 • Changeons de paradigme :** reconnaissons que la santé est un bien supérieur conditionnant le taux d'activité nécessaire à un bon niveau de développement et devant dépasser 10 % du PIB.
- ▶ **3 • Mesurons les effets positifs** en se dotant d'instruments officiels d'évaluation des retombées économiques et sociales de l'économie de la santé sous l'égide du nouvel Institut des Données de Santé prévu par la réforme de 2004.
- ▶ **4 • Développons un nouveau levier de croissance :** devenons un leader dans la fourniture de soins de santé au sein de l'Europe de la santé, premier gisement de développement.

« La santé, un ressort économique de la croissance »

Colloque Cercle des économistes, 17 mai 2005.

« La contribution du secteur de la santé au PIB n'a cessé d'augmenter, permettant aux économistes de tisser des liens entre le secteur de la santé et la croissance économique. Une telle dynamique est exceptionnelle et ne semble pas encore avoir atteint ses limites...

... La santé impulse des dynamiques et a un effet entraînant sur l'économie nationale...

... L'industrie du médicament s'inscrit dans cette tendance. Sa part dans l'économie nationale tend à s'accroître. Une hausse de 1 milliard d'euros de la consommation de médicaments provoque une hausse de 650 millions d'euros des consommations intermédiaires des autres activités...

... Une filière de la santé innovatrice et compétitive est un atout significatif non seulement pour créer des emplois et contribuer à la croissance économique globale, mais aussi pour améliorer la qualité du système de soins. »

Évolution de la valeur ajoutée de la branche « santé »

Branches	1993		2002	
	En valeur	Part du PIB	En valeur	Part du PIB
Industrie pharmaceutique	6,1	0,61 %	10,3	0,75 %
Fabrication de matériel médico-chirurgical et orthopédique	1,9	0,19 %	2,7	0,20 %
Santé humaine (marchande)	27,8	2,80 %	36,6	2,67 %
Santé humaine (non marchande)	29,4	2,96 %	43,5	3,17 %
Total (PIB)	991,4	100 %	1 368,4	100 %

En milliards d'euros

Source : INSEE, comptes nationaux

« Le vieillissement de la population (en 2020, 26,8 % des Français auront plus de 60 ans) fait des maladies dégénératives, notamment, un enjeu majeur (maladie d'Alzheimer, maladie de Crohn, sclérose en plaques...). Ainsi, plus de 100 000 nouveaux cas d'Alzheimer sont diagnostiqués chaque année en France. Or, les avancées technologiques permettent d'envisager à moyen/long terme le développement de solutions diagnostiques et thérapeutiques pour ces pathologies (...). **Malgré une recherche publique et privée de rang mondial dans le domaine de la pharmacie et des sciences de la vie, la France s'implique peu sur le sujet, risquant de passer à côté d'un marché très important (estimé à plusieurs dizaines de milliards de dollars d'ici 2020).** »

Rapport de Jean-Louis Beffa,

Pour une nouvelle politique industrielle, septembre 2004

PRINCIPE N° 2

Le médicament doit être reconnu comme le pivot du progrès thérapeutique

Les nouveaux médicaments nous ont fait faire des pas de géant dans les trente dernières années :

- ▶ Antirétroviraux contre le sida, traitements contre le cancer et dans les maladies cardiovasculaires, amélioration continue des thérapeutiques pour des maladies chroniques comme l'asthme...
- ▶ Les médicaments ont permis de faire reculer la mortalité infantile, de donner des chances de vie supplémentaires, de gagner en qualité de vie et en autonomie des personnes. Si la France est un pays où l'accès au médicament est réel, c'est aussi le pays bénéficiant en Europe de la meilleure espérance de vie.

Chronologie de l'innovation thérapeutique. Les principales étapes.



Or, c'est le médicament qui structure la chaîne de soins. Ses conditions de délivrance, plus ou moins complexes, induisent les modalités de la prise en charge médicale et technique du patient.

► Une innovation de l'industrie pharmaceutique a ainsi des répercussions majeures sur l'activité des professionnels de santé et des établissements de soins.

Grâce à la révolution technologique liée aux sciences du vivant et aux biotechnologies, de nouvelles voies s'ouvrent à nous.

« En matière de santé, les cent ans qui s'offrent à nous seront ponctués de découvertes attendues et inattendues. Il va de soi que les regards se tournent vers le cancer ou le sida, les deux fléaux du XXI^e siècle. Bien que rien ne permette encore de présager la moindre victoire sur ces deux maladies, la science effectuée actuellement de grands pas vers le succès (...) la santé du monde moderne ira en s'améliorant. »

Eric de Riedmatten,

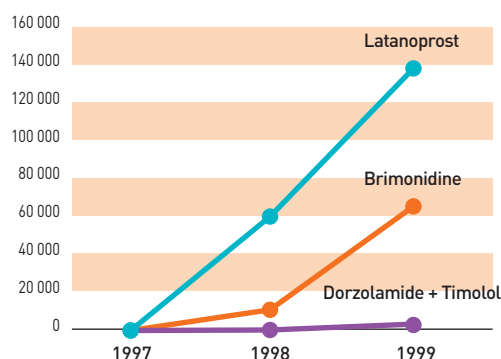
XXI^e siècle, les innovations qui vont changer notre vie, 2005

► L'innovation est également source d'économie et de qualité de vie pour les patients et leurs proches.

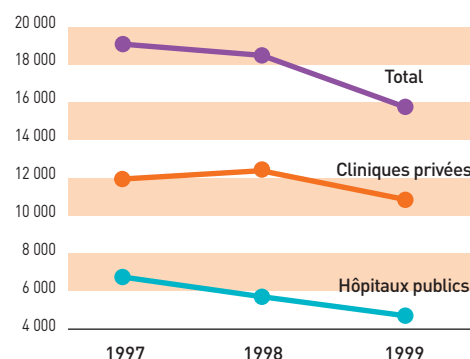
Des traitements initiés à l'hôpital peuvent ainsi être poursuivis en ville (sida, schizophrénie, etc.), diminuant le recours à l'hospitalisation et contribuant à l'efficacité des soins hospitaliers (diminution des actes chirurgicaux lourds avec des progrès spectaculaires, par exemple, dans les ulcères gastro-duodénaux ou en ophtalmologie).

L'exemple du glaucome, ou comment plus de médicaments a entraîné moins de chirurgie

Nombre de patients glaucomateux traités par an, en France en 1997 et 1999



Nombre d'actes de chirurgie du trabeculum, en France en 1997 et 1999



Source : Étude du Pr Claude Le Pen, *Médicament et hôpital : la nouvelle donne*, septembre 2003.

Les défis actuels ou à venir restent pourtant immenses. De nouvelles maladies font leur apparition et certaines continuent d'être des fléaux sociaux :

- Cancer, maladies infectieuses virales avec risque de flambées épidémiques (sida, SRAS, grippe aviaire, etc.), bactériennes (tuberculose), ou autres (obésité et diabète).
- Des besoins nouveaux émergent liés au vieillissement de la population (maladies neuro-dégénératives).
- Il y a également urgence à avancer dans le traitement des maladies pédiatriques.



Penser et agir autrement

- **5 • Dotons-nous des moyens à la hauteur de nos objectifs** nationaux de santé publique : plans de lutte contre des pathologies lourdes et les pandémies, politiques de prévention...
- **6 • Associons tous les acteurs concernés** par les mutations à venir de notre système de santé pour gérer au mieux l'ensemble de la chaîne du soin.
- **7 • Changeons les perceptions pour évaluer le potentiel** du médicament pour faire reculer la masse des besoins médicaux non satisfaits.

PRINCIPE N° 3

L'économie de la santé doit être au cœur des décisions politiques et stratégiques pour la France

En France, la contribution du médicament à la valeur ajoutée nationale est la plus importante d'Europe : près de 12 milliards d'euros en investissements, revenus, salaires, taxes, etc.

De plus, l'industrie pharmaceutique y est sans doute l'un des plus gros créateurs de « valeur ajoutée immatérielle » : elle induit des volumes d'études, des systèmes d'information, des dépôts de brevets qui ne verraient pas le jour sans elle.

L'industrie du médicament est bien un secteur multiplicateur exceptionnel pour une économie :

► **100 000 personnes travaillent dans l'industrie pharmaceutique en France.**

Ses effectifs globaux ont progressé de 20 % depuis 15 ans avec des emplois à haute valeur ajoutée, féminins pour beaucoup et rémunérés au-dessus de la moyenne générale de l'industrie.

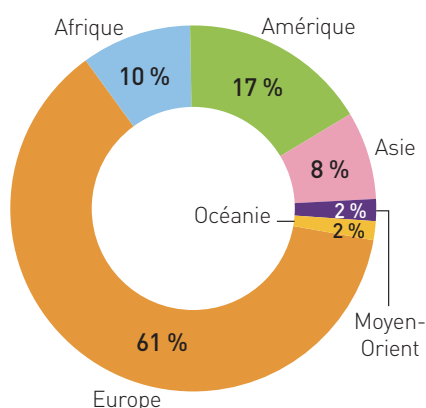
Avec 22 000 personnes travaillant en Recherche et Développement, les entreprises du médicament se placent en tête des secteurs industriels, à égalité avec l'aéronautique et assez loin devant l'informatique. **Si l'on compte l'ensemble de la chaîne du médicament, l'emploi représente 280 000 personnes.**

Pourtant, la croissance de l'emploi et le nombre de recrutements ralentissent pour la 2^e année consécutive. On prévoit, par ailleurs, près de 15 000 départs à la retraite d'ici 2012, auxquels s'ajoutent 25 000 départs liés au turnover naturel. Mais seront-ils remplacés ?

► Alors que la balance commerciale du pays est en déficit chronique, **l'industrie du médicament est le 3^e secteur exportateur en France, avec un excédent commercial de 6 milliards d'euros en 2005.** De France partent encore des médicaments pour les USA, l'Afrique, l'Asie et toute l'Europe. Mais attention : l'excédent commercial décélère depuis 2002 alors que celui de l'Allemagne ou du Royaume-Uni se stabilise ou progresse. Et l'Irlande est en train de nous dépasser.

Répartition des exportations françaises de médicaments

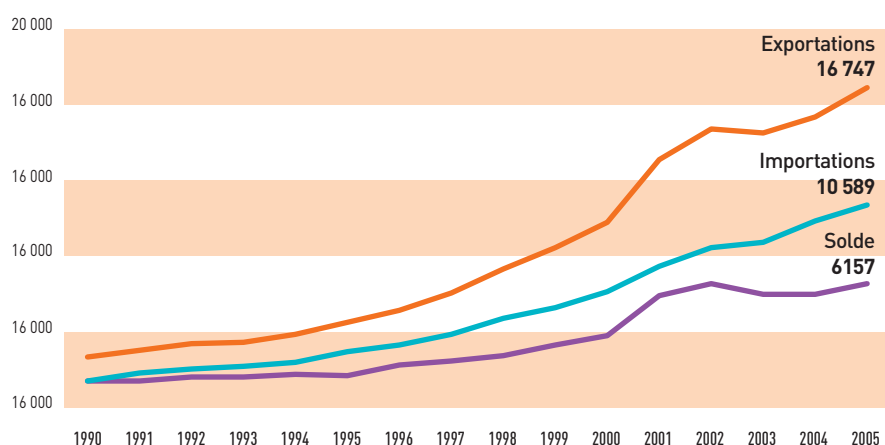
Par zones géographiques en 2005



Source : statistiques douanières

Évolution des exportations et des importations françaises de médicaments

En millions d'euros. Avant 1997, médicaments à usage vétérinaire inclus.

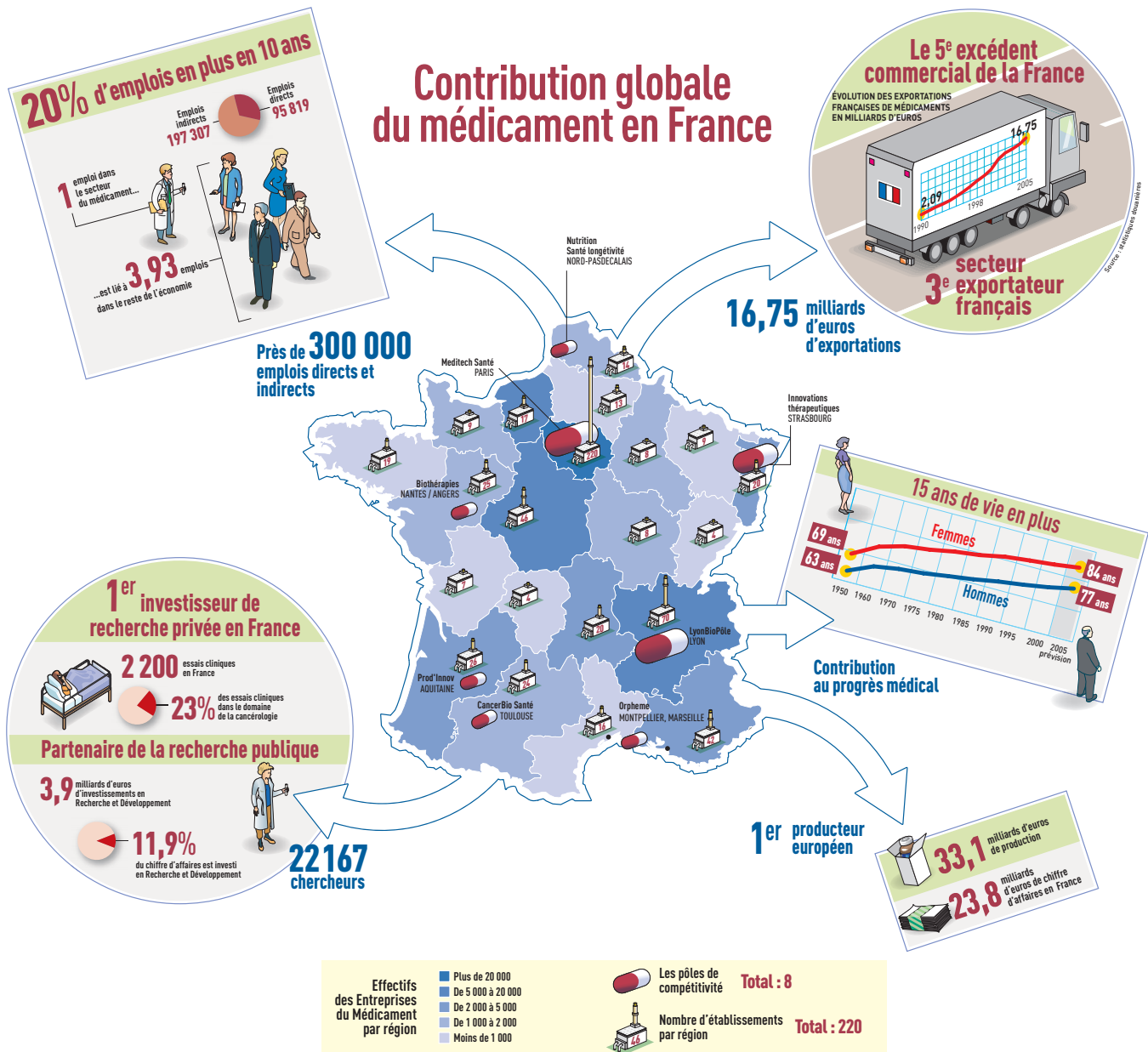


Source : statistiques douanières

Il faut donc encourager l'économie du médicament pour en tirer tout le potentiel d'innovation, économique, social et, bien entendu, médical. Alors que la demande mondiale de médicaments augmente de 7 % par an, la politique française régresse en se fixant des objectifs de 1 % de croissance du marché, préjudiciables aux patients comme aux acteurs de santé.

Penser et agir autrement

- ▶ **8 • Refusons le malthusianisme médical** et acceptons une croissance réaliste du marché du médicament qui ne soit pas inférieure à la croissance de la santé : PIB + 2 %.
- ▶ **9 • Identifions les besoins médicaux non satisfaits** afin d'élever la qualité de vie et la capacité du pays à produire.
- ▶ **10 • Encourageons la production et l'exportation** de produits pharmaceutiques en direction des pays tiers, afin d'en faire une force pour notre économie.



Le développement du médicament passe par une politique industrielle lisible et attractive

Quel est, selon vous, le secteur* le plus stratégique ou le plus utile pour la collectivité nationale ? En premier ? En deuxième ? En troisième ?

*Sondage IFOP pour le Leem, octobre 2006

*L'industrie du médicament est, pour les Français, le secteur le plus stratégique, le plus utile pour la collectivité nationale, après l'énergie.**

Classement par secteur stratégique*

L'énergie	67 %
Le médicament	52 %
L'agroalimentaire	50 %
Les télécommunications	39 %
Le tourisme et les loisirs	35 %
La distribution	19 %
Les banques et assurances	18 %
L'automobile	18 %
Aucun de ces secteurs/ne sait pas	1 %

Conduire une politique industrielle volontariste du médicament participe à l'objectif national commun : « Faire de la France un grand pays des sciences du vivant et de la santé ».

Pour assurer la réussite de cette politique industrielle, il faut répondre à trois conditions :

- ▶ **Une vision commune affirmée** et une convergence des rapports entre l'État et l'Industrie.
- ▶ **Une continuité et une cohérence** entre les politiques de recherche, industrielle, de santé publique et de sécurité sanitaire et la nécessaire maîtrise des comptes sociaux.
- ▶ **Le respect de la spécificité du médicament** qui nécessite des cycles longs d'investissements avec des risques financiers croissants et des garanties de respect de sa valeur.

Une telle politique, répondant à toutes ces exigences, ne peut qu'être portée au sommet de l'État, par le chef du gouvernement. L'existence d'une structure de pilotage coordonnée entre le gouvernement et les industriels, comme c'est le cas dans les pays performants, est plus que jamais nécessaire.



Penser et agir autrement

- ▶ **11 • Il faut attribuer à l'industrie du médicament un statut de secteur stratégique**, au même titre que celui de la Défense, au nom des principes d'indépendance et de sécurité nationale.
- ▶ **12 • Installons un Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS)**, présidé par le Premier ministre lui-même, disposant d'une compétence et d'une dynamique à la hauteur de l'enjeu.
- ▶ **13 • Exerçons un leadership dans l'Europe de la Recherche**, à travers la plate-forme de recherche précompétitive (« Initiative médicaments innovants ») et la mobilisation des crédits des programmes existants (7^e PCRD).

« La désindustrialisation est une tendance de nos économies, les délocalisations l'inévitable conséquence de la réorganisation globale des groupes, mais c'est aussi une perte de substance industrielle, résultat de politiques inadaptées, qui menace notre niveau de vie. »

Jean-Hervé Lorenzi et Lionel Fontagné,
Désindustrialisation, délocalisations
Rapport du Conseil d'analyse économique, février 2005

« La prise de conscience de l'ampleur de l'effort nécessaire n'est pas faite chez les dirigeants politiques français (...) et encore moins parmi les commissaires européens. Que l'industrie recule ? C'est normal, on va vers une économie de service, entend-on ? »

Éric Le Boucher,
L'Industrie française a perdu pied, *Le Monde*, 19 novembre 2006

Investir fortement sur l'innovation, la connaissance, la recherche et l'accès au marché

L'innovation est un des ressorts principaux de la productivité, de la compétitivité et donc de la croissance économique et des emplois dans la société.

Aujourd'hui, grâce à la combinaison des nouvelles technologies de l'information avec les sciences du vivant et les biotechnologies, la recherche et la production changent de nature.

« Dans le champ des biotechnologies, l'une des nouvelles frontières de la connaissance les plus prometteuses pour notre prospérité de demain, l'Europe est à la traîne, alors qu'elle devançait les États-Unis il y a une décennie à peine. Depuis le début des années 2000, les trois quarts des percées thérapeutiques enregistrées proviennent d'Amérique. La montée en puissance des médicaments fabriqués par des procédés biotechnologiques est venue conforter l'hégémonie américaine. »

Jean-Louis Levet,
Pas d'avenir sans Industrie, 2006

Or, la capacité d'innovation de l'industrie pharmaceutique en Europe et en France est en décroissance. La majorité des innovations vient des États-Unis et la France ne dispose que de 6 unités de bioproduction pour la commercialisation de nouveaux médicaments.

Des mesures ont bien été prises en France : création de structures dédiées à l'innovation fonctionnant en mode « projet » (Agence nationale de la Recherche, Agence pour l'innovation industrielle, OSEO) ou encore le lancement de pôles de compétitivité, levier fondamental pour opérer des rapprochements croisés entre tous les acteurs de l'innovation.

Mais les sommes investies ne sont pas au niveau de la compétition internationale, ni même européenne. Une étape supplémentaire doit être franchie avec la création d'un « écosystème » puissant, concentré, misant tout sur l'innovation de nouvelle génération.

« Notre recherche et notre industrie ne travaillent pas assez ensemble. Les établissements de recherche font de l'excellente science. Nos entreprises, dans le domaine de l'innovation, font plus que tenir leur rang. Mais même si des progrès ont été faits, trop souvent ces deux mondes s'ignorent ».

Discours du Président de la République française à Reims,
30 août 2005

Un saupoudrage de mesures non coordonnées pourrait en effet nous empêcher d'anticiper la deuxième révolution industrielle, liée à l'émergence des sciences du vivant et des biotechnologies.

Penser et agir autrement

- ▶ **14 • Définissons un « projet » national,** associant public et privé, autour d'axes thérapeutiques, de pathologies, de choix technologiques et scientifiques, autour des biotechnologies et des sciences du vivant, comme on a su le faire avec succès pour le cancer par exemple.
- ▶ **15 • Confirmons le nouveau mode de gouvernance de la Recherche :** gestion par « projet » et évaluation, orientation des financements sur les priorités de santé publique, doublement des budgets de la Recherche, en consacrant la part nécessaire aux sciences du vivant.
- ▶ **16 • Optimisons la recherche clinique** dans les établissements de santé en France. L'objectif est d'augmenter le potentiel national de réalisation d'essais cliniques.

La révolution scientifique et technologique modifie l'organisation de notre recherche et de notre production ; elle a des répercussions sur toute la chaîne de soins. **Il est urgent de revoir bien des modes de fonctionnement si on ne veut pas que l'accès au progrès soit retardé en France.**

- ▶ L'arrivée des médicaments du futur implique une instruction rapide des dossiers d'enregistrement et des processus d'évaluation. Des adaptations sont nécessaires pour réduire des délais excessifs dans notre pays : un nouveau médicament met un an en moyenne, après son autorisation de mise sur le marché, avant de pouvoir être proposé aux patients français, contre quelques semaines au Royaume-Uni et en Allemagne. Le cas des vaccins est d'ailleurs révélateur. Les délais pour fixer le prix et inscrire un vaccin sur la liste des médicaments remboursables sont plus longs que ceux des autres médicaments en dépit des enjeux en matière de prévention des crises sanitaires.
- ▶ Il y a également nécessité à considérer que l'innovation passe par des avancées régulières, dites incrémentales, et pas forcément pas des révolutions thérapeutiques, exceptionnelles.

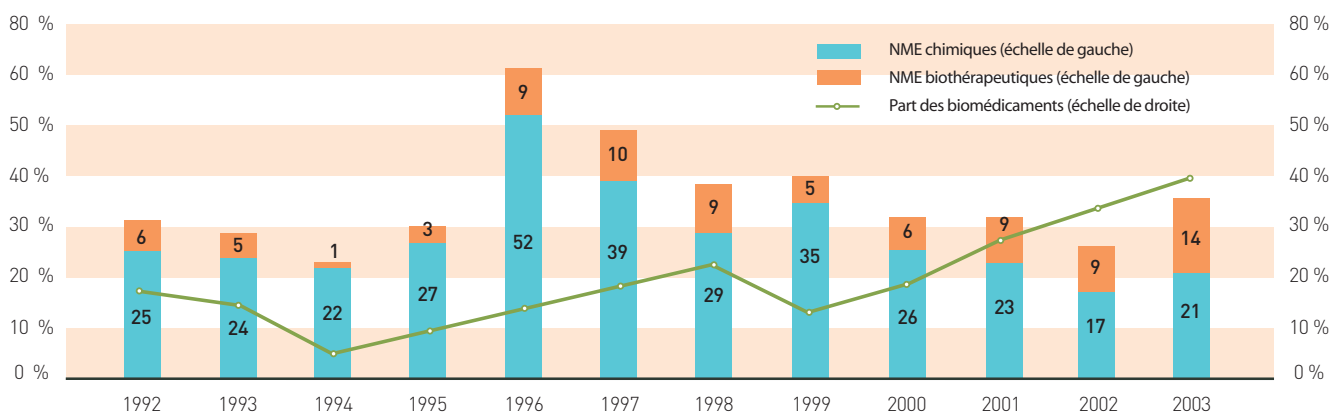


Penser et agir autrement

- ▶ **17 • Reconnaissons la spécificité des médicaments issus des biotechnologies**, par de nouveaux critères d'appréciation de leur niveau d'innovation. Renforçons le partage du risque entre les pouvoirs publics et l'entreprise dans un intérêt de santé publique (plans de gestion du risque et inscription conditionnelle au remboursement, prise en compte des besoins thérapeutiques non couverts, procédure d'évaluation accélérée, etc.).
- ▶ **18 • Optimisons la procédure administrative et encourageons la performance** des services publics concernés en fixant des objectifs clairs et des délais, dans le respect des règles européennes (180 jours).

Part des molécules biothérapeutiques parmi les nouvelles entités moléculaires (NME) approuvées par la FDA*

* Federal drug administration



Source : Pharma, Analyse A.D. Little pour le Leem, étude bioproduction, novembre 2004

Promouvoir la mutation industrielle adaptée aux médicaments de demain

La raison d'être des Entreprises du Médicament est de proposer des avancées thérapeutiques aux patients. Cette mission est conditionnée par leur capacité à accroître leurs investissements de Recherche et Développement.

► **6 entreprises du médicament figurent dans le top 20 mondial** des entreprises investissant en Recherche et Développement. En France, 12 % du CA des entreprises sont consacrés à la Recherche et Développement, ce qui fait 4 milliards d'euros en 2004.

► **Le coût de la mise au point d'un nouveau médicament a été multiplié par 10 en 20 ans** et représente près de 900 millions d'euros. Pourtant, moins d'une molécule sur 10 000 arrive à l'autorisation de mise sur le marché malgré des tests de plus en plus poussés.

Pour continuer à s'inscrire dans le flux continu de l'innovation, les entreprises ont besoin que soit attribué au médicament un prix qui corresponde à cet investissement. Le niveau de prix est également un facteur déterminant pour renforcer l'attractivité et favoriser les choix de pays prioritaires pour les lancements de nouveaux médicaments.

En outre, si la propriété intellectuelle garantit une certaine durée de protection de l'innovation, l'exclusivité de commercialisation est limitée. En raison des délais de développement et d'enregistrement, la période effective est de l'ordre de 10 ans.

Dès lors, trois conditions déterminent l'investissement :

- La rémunération de l'innovation doit pouvoir s'inscrire dans la durée et l'effectivité de sa protection doit être garantie, notamment vis-à-vis des génériqueurs.
- Des mesures de régulation ne doivent pas remettre en cause le principe même de la protection intellectuelle, au détriment des médicaments qui sont issus d'une Recherche et Développement importante.
- Enfin, la mise en place de conditions commerciales équitables dans le respect des règles de concurrence est indispensable, comme c'est le cas sur tous les autres marchés.



Penser et agir autrement

► **19 • Reconnaissons l'innovation dans toutes ses composantes.** Appliquons à ces innovations un régime économique cohérent avec celui des autres pays européens en le garantissant sur une période de 7 ans minimum.

► **20 • Garantissons la mise sur le marché des génériques** en assurant le respect complet des droits de propriété intellectuelle des médicaments princeps et rééquilibrons les conditions de la concurrence entre tous les médicaments, dans le cadre d'une compétition équitable.

Le cadre fiscal, légal et réglementaire est aussi un déterminant de l'innovation. Il conditionne le choix des lieux d'implantation des activités à haute valeur ajoutée. **Or, la France reste perçue comme un territoire où il y a à la fois un manque d'incitations et une fiscalité défavorable.** En France, les entreprises du médicament cumulent régime fiscal général

et fiscalité pharmaceutique spécifique, variant au gré des déficits annuels des comptes sociaux. Ceci nuit gravement à la prévisibilité et à la confiance.

« La Pharmacie française peut-elle survivre à l'incroyable accélération des dépenses de recherche qu'imposent les biotechnologies ? »

Éric Le Boucher,

L'Industrie française a perdu pied, *Le Monde*, 19 novembre 2006

Penser et agir autrement

- ▶ **21 • Arrêtons la pression fiscale croissante :** abaissons les prélèvements cumulés, arrêtons les prélèvements exceptionnels, améliorons la lisibilité de la fiscalité pharmaceutique et tendons vers les niveaux des nations les plus attractives dans le monde.
- ▶ **22 • Encourageons les comportements des entreprises** privilégiant les investissements en recherche et production, notamment en bioproduction, via un cadre fiscal incitatif sur le long terme, comme les crédits d'impôts recherche.

Le système d'assurance maladie couvre près de 73 % des dépenses de santé des patients, permettant une offre de soins élevée et solvable en France. C'est un puissant moteur de développement économique, de progrès et d'emplois à haute valeur ajoutée. Mais il requiert des financements au niveau de la dépense. Or, le système de recettes n'est ni conçu, ni

géré pour faire face au nécessaire équilibre comptable. Là est son défaut essentiel. En vérité, ce déséquilibre est érigé depuis longtemps en stratégie de maîtrise de la demande.

Alors que les entreprises du médicament auront contribué pour plus de 4 milliards d'euros à la réforme de l'assurance maladie de 2004, les réfor-

« La politique économique est confrontée à plusieurs objectifs sociaux aussi légitimes les uns que les autres : un objectif d'équilibre des comptes sociaux et de limitation des prélèvements collectifs, un objectif de haut niveau de soins et d'innovation dans le domaine du médicament, enfin un objectif de développement de l'emploi sur notre territoire. »

Michel Didier,

Les enjeux industriels de la réforme de l'Assurance Maladie, *Cahier du Cercle des Économistes*, Économie de la santé : une réforme ? Non, une révolution !, 2004

mes majeures comme celle de l'hospitalisation publique ne sont pas entreprises et il reste 6 à 8 milliards d'euros de « gaspillage » au dire des autorités publiques.

À moyen terme, face à l'augmentation inéluctable des dépenses de santé, un choix politique devra dégager les modes de financement appropriés. On ne pourra plus prélever simplement sur l'industrie de la valeur dont elle ne disposera plus. On ne pourra pas reporter les déficits sur les générations futures. **Des décisions collectives devront permettre de préserver notre contrat de solidarité, en ouvrant sur d'autres modes de financement originaux et en révisant inévitablement le périmètre de prise en charge socialement justifié.**

Parallèlement, la médication conseillée en France prend du retard par rapport à ses voisins européens. La dispensation a et aura un rôle considérable à jouer de par sa relation de proximité avec le patient. Bien des évolutions sont à envisager là aussi du fait des innovations des nouveaux enjeux de société : problématiques de démographie médicale, accroissement de la dépendance, inégalités territoriales et accès aux outils technologiques... Ces nouveaux moyens informatiques, de traçabilité, de système expert médical sur Internet, vont concourir à renforcer le suivi des traitements à distance, la sécurité et la facilité d'utilisation. Ce sont des opportunités qui permettront d'abaisser les coûts de santé et de renforcer les démarches qualité, si on le veut bien.

Penser et agir autrement

- ▶ **23 • Organisons le débat sur les périmètres respectifs d'intervention** des régimes obligatoires et des régimes complémentaires, selon les pathologies et les traitements, dans le cadre du contrat de solidarité qui fonde notre assurance maladie.
- ▶ **24 • Mettons en place un cadre favorable à la médication conseillée,** à travers le libre accès des patients à ces médicaments en officine, une réglementation adaptée en matière de publicité et d'information, fondée sur la responsabilisation des acteurs.
- ▶ **25 • Accompagnons enfin les mutations inévitables de la chaîne de valeur** du médicament au niveau de la distribution et de la dispensation, en lien avec tous les professionnels de santé.

Organiser la place du médicament en partenariat avec les forces sociales et politiques du pays

La gouvernance du médicament en France s'inscrit pour partie dans un cadre conventionnel.

Cet accord organise entre autres un système de négociations des prix entre le Comité Économique des Produits de Santé (CEPS) et les laboratoires ainsi qu'un dispositif de remises pour limiter la croissance des dépenses de médicaments. Mais en sus de ce cadre conventionnel, des mesures additionnelles sont régulièrement prises, soit par les pouvoirs publics, soit par l'assurance maladie, sous formes de baisses de prix, de déremboursements, d'incitation aux génériques, de limitation de la prescription, etc. **La loi de réforme de l'assurance maladie de 2004 n'a en rien stabilisé ces mécanismes qui viennent en permanence désorganiser l'industrie.**

- ▶ La nouvelle organisation retenue par cette réforme multiplie les instances décisionnelles et génère de l'instabilité ainsi qu'une incompréhension quant au respect des objectifs de santé publique.
- ▶ Des accords peuvent être signés entre les caisses d'assurance maladie et les médecins ou pharmaciens, sans même que l'industrie du médicament, directement concernée, soit partie prenante, ni même consultée ou informée !

L'impact de la gouvernance sur l'attractivité est pourtant important.

- ▶ Le comportement des autorités de santé à l'égard du médicament constitue un signal fort, suivi attentivement par les décideurs nationaux et internationaux.
- ▶ Les mesures additionnelles sont vécues comme contradictoires et rendent la gestion économique imprévisible.

« En ce qui concerne les biotechnologies, la France a accumulé un retard absolument considérable. Le Royaume-Uni a attiré 30 % des investissements européens dans ce domaine entre 2002 et 2004, contre 9 % pour la France. 40 % des entreprises européennes de biotechnologies cotées en bourse sont anglaises, contre 7 % de françaises.

De manière générale, l'université britannique produit davantage de diplômés pertinents pour le secteur industriel ; au contraire, la France peine à former ce type de profils. Tous les indicateurs convergent ainsi dans une même direction : le Royaume-Uni cumule les dispositions favorables au développement d'une industrie de la santé forte, au contraire de la France. »

Reinhard Angelmar,
Professeur de marketing, INSEAD



Penser et agir autrement

- ▶ **26 • Refondons une lisibilité et une cohérence globale** de la gouvernance du médicament en France qui inscrivent les compétences et les modes de décision dans un cadre efficace.
- ▶ **27 • Associons naturellement les Entreprises du Médicament aux négociations qui les concernent**, avec les autorités et les partenaires de santé, sous les formes à définir ensemble.

Attractivité de la France : des clignotants inquiétants*

* Extrait du document
*Développement des
industries de santé*
publié par le Leem en
juin 2005 suite à
la réunion du premier
Comité Stratégique des
Industries de Santé
(CSIS)

La position commerciale de la France risque de se dégrader avec le développement des génériques à bas coût (dont les unités de production sont fréquemment localisées en Inde ou en Europe de l'Est) et les vagues de fusions-acquisitions qui entraînent des restructurations et la concentration des sites de production. **Ainsi, si la part de la France dans le marché mondial reste importante (7 % de part de marché), elle s'est détériorée ces dernières années (- 1,8 % en quatorze ans).**

Tout comme l'Allemagne ou le Japon, la France s'inscrit désormais dans les zones en décroissance, contrairement aux États-Unis, à la Suisse, à la Suède, à l'Irlande ou à la Corée. **La tendance est à nouveau à la perte de 1,5 point de part de marché mondial d'ici à 2010, ce qui représenterait 4 milliards d'euros de perte de solde commercial.** La France a perdu 1,7 point de part de marché mondial au cours des quinze dernières années, quand l'Irlande et la Suisse en gagnaient autant chacune. La France est passée du 3^e au 5^e rang mondial des exportateurs entre 1997 et 2002.

Autre source d'inquiétude: contrairement aux autres pays européens, la France bénéficie de moins en moins des investissements des grands groupes internationaux.

Les raisons? La régulation imprévisible sur les prix des médicaments, l'absence de politique de Recherche et Développement attractive, une compétitivité qui s'érode en matière d'essais cliniques.

Ainsi, en Europe, c'est aujourd'hui le Royaume-Uni qui se détache en matière de financement public à travers le National Health Service Trusts: les crédits budgétaires pour la Recherche et Développement y représentent plus de 1 % du PIB, soit deux fois plus que dans les autres pays européens.

Actuellement, la France participe à la recherche clinique, passage obligé pour l'évaluation de l'innovation thérapeutique, à peu près à la hauteur de sa place dans le marché pharmaceutique mondial. Mais cette place est menacée. Différentes études évoquent les difficultés de réalisation des essais dans notre pays. Sont pointés du doigt: les difficultés d'accès aux patients et leur vitesse de recrutement; la faible disponibilité et l'insuffisante connaissance de la langue anglaise des investigateurs; la lourdeur des procédures administratives dans les hôpitaux; le manque de fiabilité; la mauvaise image de la recherche clinique dans le public, à l'hôpital et chez les médecins. L'écart avec la Grande-Bretagne se creuse, avec un rapport de 1 à 2,6 pour le nombre d'essais cliniques en cours par habitant.

L'impact de l'industrie pharmaceutique sur le reste de l'économie française

Synthèse de l'étude
Cemka Eval*,
juin 2006

* Bureau d'études
indépendant
spécialisé en
économie de santé.
Directeur Francis
Fagnani
Étude complète
disponible sur le site :
www.cemka.fr



L'industrie pharmaceutique a un impact fortement multiplicateur pour le reste de l'économie

- ▶ Pour 1 euro de **chiffre d'affaires** réalisé dans la fabrication et la commercialisation d'un médicament en France, 1,50 euro de chiffre d'affaires est réalisé ailleurs dans l'économie nationale.
- ▶ **Un emploi** dans le secteur du médicament est lié à quatre emplois dans le reste de l'économie (et cinq emplois si on compte les administrations publiques).
- ▶ À 1 euro de **valeur ajoutée** créée dans le secteur du médicament correspondent 2 euros de valeur ajoutée dans le reste de l'économie.
- ▶ À 1 euro d'**investissement** dans le secteur du médicament correspondent 5 euros d'investissement dans le reste de l'économie.

Les effets d'entraînement économique se concentrent notamment sur les trois branches suivantes :

- ▶ **Les services opérationnels** : intérim, gardiennage, entretien, location de matériel, etc., avec 72 320 emplois mobilisés.
- ▶ **Le conseil et l'assistance aux entreprises** : 56 300 emplois.
- ▶ **La Recherche & Développement** : 26 800 emplois. Il s'agit d'un impact important puisqu'au total l'activité génère directement et indirectement 4,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur cette branche, pour une valeur ajoutée de presque 1,5 milliard d'euros.

Parmi les autres branches impactées, les branches industrielles représentent près de 80 000 emplois, le bâtiment et travaux publics presque 30 000 emplois.

Les recettes des administrations publiques sont estimées à plus de 15 milliards d'euros, valeur correspondant à la rémunération de 108 576 emplois en équivalent temps complet (4 % de l'ensemble des salariés de l'administration publique).

Une comparaison entre les différentes branches sur le multiplicateur des effets indirects (rapport des effets indirects aux effets directs) du chiffre d'affaires montre que pour 100 euros de production, l'industrie pharmaceutique génère 101,81 euros de CA HT sur la chaîne des fournisseurs, ce qui place cette industrie en huitième position parmi les 35 branches de l'économie.

Elle occupe la première place pour son impact sur la Recherche et Développement. En effet, 100 euros de CA HT dans l'industrie pharmaceutique entraînent 13,36 euros de CA HT dans la Recherche et Développement, assez loin devant l'industrie des équipements électriques et électroniques (9,34 euros) et la construction navale, aéronautique et ferroviaire (7,92 euros).

Ces résultats confirment l'enjeu stratégique que représentent la croissance de cette industrie et l'importance d'une politique industrielle dynamique pour que la France reste un marché attractif qui permette de continuer d'attirer des activités industrielles sur son territoire.

Ensemble des impacts économiques de l'industrie pharmaceutique en 2004

En millions d'euros (en 2004)

Source : CEMKA-EVAL (2005)

Type d'impact	Emploi (ETP)	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Investissement	Salaires	Contributions sociales	Impôt et taxes
Effets directs	95 819	38 135	10 342	1 019	3 772	1 701	2 305
Effets indirects	197 307	31 263	11 063	2 429	5 852	2 465	1 424
Effets induits :							
<i>Secteur marchand</i>	124 063	18 720	6 706	1 826	3 047	1 291	971
<i>Administrations publiques</i>	54 853	8 336	3 062	847	1 409	608	441
Indirects + induits	376 224	58 319	20 832	5 102	10 307	4 364	2 836
Total général	472 043	96 454	31 174	6 121	14 079	6 065	5 142
Multiplicateurs	3,9	1,5	2	5	2,7	2,6	1,2



Au total :

- ▶ **Le PIB** généré par la production du médicament est de 35,15 milliards d'euros, soit **2,13 % du PIB national**.
- ▶ **L'emploi associé** (470 000 emplois environ) représente un peu plus de 2 % de **l'ensemble de la population active employée salariée** (2,5 % si on intègre les emplois des administrations publiques financées par les recettes fiscales générées).
- ▶ **L'investissement** généré est de 6,12 milliards d'euros (à comparer à 1,02 milliard d'investissement direct).

Les enjeux de l'industrie du médicament pour l'économie française

Extraits de l'étude
Rexecode (2005)

Avril 2005



Il faut inscrire la réflexion sur la place du médicament dans notre société dans une vision volontariste

Enfin, la France doit veiller à une régulation d'ensemble équilibrée.

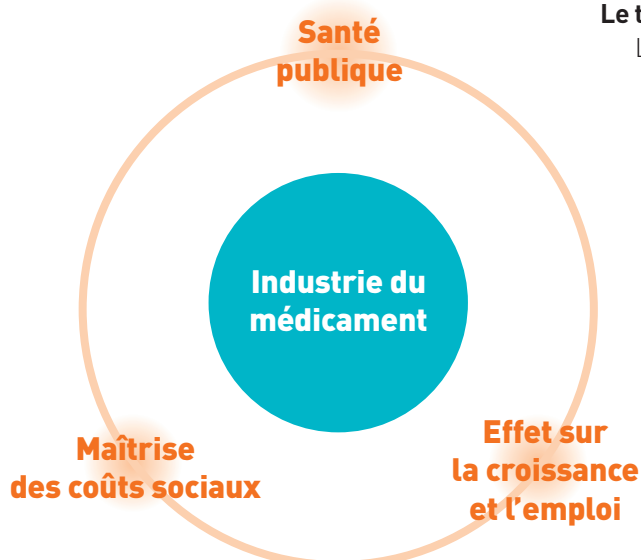
Le médicament peut être perçu comme une dépense, c'est-à-dire comme un coût, et il est bien sûr essentiel que les comptes sociaux soient équilibrés. Mais il convient de rappeler que **le médicament constitue d'abord un facteur de progrès, c'est-à-dire un bénéfice pour la santé publique**. Du point de vue de la dépense, la France peut apparaître en position défavorable. Si le haut niveau de consommation de médicaments s'expliquait par des gaspillages, il conviendrait bien évidemment de les corriger. **Mais le haut niveau de consommation de médicaments correspond aussi et surtout à une couverture très large du risque maladie qui constitue un élément du bien-être collectif.**

La réflexion actuelle privilégie trop souvent la description du passé sans s'inscrire suffisamment dans une vision prospective. La situation nouvelle créée par le courant d'innovation des biotechnologies suppose une réaction qui n'est pas uniquement industrielle et concerne également l'avenir de l'assurance maladie. L'arrivée de médicaments de haute technologie sera probablement accompagnée de l'émergence de centres d'excellence en matière de soins. Ces centres d'excellence dessineront à terme une nouvelle cartographie européenne des soins (ce qu'avait par exemple su faire la France dans les années 80 dans le traitement des maladies cardiaques). Or, **il existe un lien entre centres de recherche pour le médicament et accès aux soins, par le biais de la formation des praticiens et de l'éducation des patients dans l'usage du médicament.** La relation industrie-système hospitalier est un élément important.

Le temps est un élément primordial dans l'industrie du médicament.

Le processus d'apparition du médicament (partiellement technologique, partiellement réglementaire) et la longue durée de la période d'investissement par rapport à la période d'exploitation ont des implications économiques très importantes.

Dans la mesure où le retour sur investissement doit s'opérer sur environ un tiers de la durée totale de protection du brevet, tout décalage dans le démarrage effectif de l'exploitation des brevets a un effet négatif considérable sur le résultat d'exploitation. Une année de décalage du début de la période de commercialisation est susceptible de faire disparaître une large partie de la rentabilité attendue d'un médicament. On mesure aussi l'importance du risque lié à l'investissement initial et la nécessité d'être rigoureux dans la gestion des délais administratifs de mise sur le marché. Selon le rapport Marmot (2004), l'État, malgré ses efforts récents, a encore des progrès à faire en termes de délais administratifs (qui restent supérieurs à la moyenne européenne).





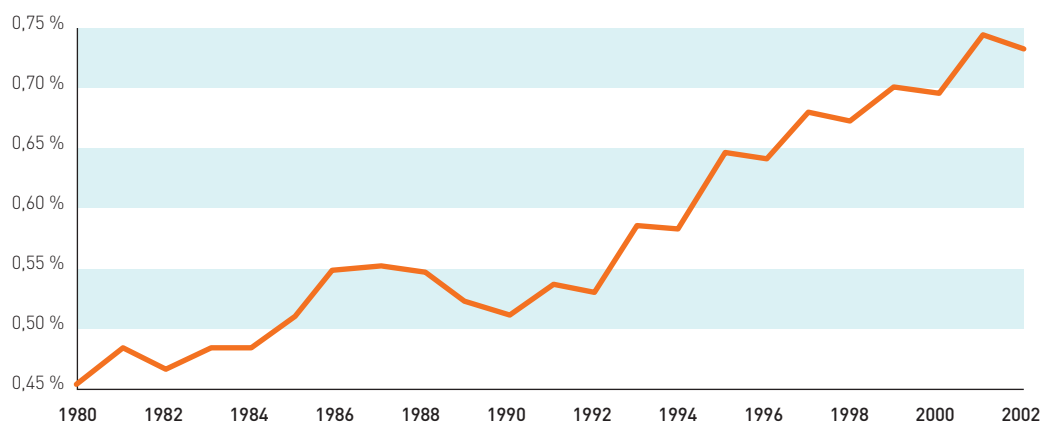
L'apport positif du médicament à la société

L'industrie du médicament représente un enjeu stratégique pour la France alors qu'elle est très probablement à l'aube d'une phase de mutation majeure. Elle constitue en effet, comme de grands États européens voisins et les États-Unis en ont pris conscience, un produit de haute technologie, un facteur essentiel de progrès dans la société de connaissance qui est la nôtre. Si par exemple, la demande mondiale en produits pharmaceutiques poursuivait son expansion au rythme de 9 % l'an en valeur (7 % en termes réels) et que la part de marché française demeure à l'avenir stable, le gain pour l'économie française est de 20 milliards d'euros (constants 2004) de recettes d'exportations supplémentaires par an à l'horizon 2015. Même en tenant compte d'une forte hausse des importations, supérieure aux objectifs de l'ONDAM, de l'ordre de 6 % en termes réels, ceci conduirait à un surplus d'environ 6 milliards d'euros, soit un surplus de croissance de l'économie française sur cette période de l'ordre de 0,3 point de PIB. On constate qu'entre l'accélération des pertes de part de marché et leur interruption, l'écart est de l'ordre de 7 milliards d'euros. L'enjeu est important.

La maîtrise des comptes sociaux est assurément nécessaire, mais elle ne constitue à l'évidence que l'un des enjeux auxquels l'industrie du médicament contribue. **La présence dans un pays d'une industrie du médicament performante contribue à une meilleure qualité des soins qui y sont prodigués. Elle crée également de la valeur qui bénéficie à l'ensemble de l'économie, valeur qui aide au financement des dépenses collectives.**

Le meilleur moyen d'éviter un conflit entre tous ces objectifs collectifs est la compétitivité industrielle. Une industrie du médicament compétitive (c'est-à-dire innovatrice et qui fasse jouer les économies d'échelle sur le marché mondial pour diminuer les coûts) **est le meilleur moyen de concilier des prix de revient limités et un niveau d'emploi élevé sur notre territoire.** Une action globale pour rendre l'industrie du médicament plus attractive est donc nécessaire et elle ne peut être conduite que par l'État.

Part de la valeur ajoutée de l'industrie du médicament dans le PIB



Source: INSEE

Le Leem : rôle et mission

Le Leem est l'organisation représentative de l'ensemble des entreprises du médicament agissant dans la recherche, le développement, la fabrication et la distribution de médicaments en France. Son rôle consiste à élaborer le cadre économique et social de la profession avec les pouvoirs publics, les autorités de santé, les représentants des patients. Il exerce également un rôle déontologique, une représentation internationale et une mission de dialogue et de communication avec les professionnels de santé et l'ensemble de la société.

Un secteur stratégique en France

- ▶ 300 laboratoires pharmaceutiques dont plus de la moitié de PME
- ▶ 100 000 emplois directs dont 20 000 scientifiques
- ▶ 220 sites industriels répartis sur l'ensemble du territoire
- ▶ 40 milliards d'euros de CA
- ▶ 1^{er} producteur de médicaments en Europe
- ▶ 1^{er} investisseur privé dans la Recherche en France: 3,7 milliards d'euros par an
- ▶ 3^e secteur exportateur français

Acteur du progrès thérapeutique

- ▶ 30 nouveaux principes actifs reconnus chaque année dont un tiers avec ASMR* 1 et 2
- ▶ Plus de 1 000 essais cliniques par an
- ▶ Moteur dans l'essor des biotechnologies
- ▶ Œuvrant aux côtés des associations de malades
- ▶ Tourné vers la résolution des enjeux sanitaires

Partenaire de la santé publique

- ▶ Soutient la réforme de l'assurance maladie à travers le Plan médicament 2004
- ▶ Partenaire des autorités de santé publique dans la gestion des risques

- ▶ Soutient les politiques publiques de prévention
- ▶ Acteur de formation au bon usage du médicament

Responsable

- ▶ Fortement engagé dans la lutte contre les maladies rares et orphelines
- ▶ Répond aux situations d'urgence avec l'association Tulipe
- ▶ Soutient le recyclage des emballages et la protection de la biodiversité
- ▶ À l'écoute des parties prenantes et publie à leur attention un rapport annuel de responsabilité sociale (www.leem.org)
- ▶ 1^{er} contributeur en matière de mécénat (6 milliards \$ dans le monde, 1 % du CA)

Un dialogue avec la société

- ▶ En liaison permanente avec les associations de patients
- ▶ Accessible sur le site Internet le-medicament-parlons-en.com, destiné aux médias, aux enseignants, aux étudiants et au grand public
- ▶ Rend compte de tous les essais cliniques sur le site international <http://www.ifpma.org/clinicaltrials>
- ▶ Répond en direct aux questions des Français lors de la Semaine nationale d'information "le médicament, parlons-en!", organisée à son initiative

* ASMR: Amélioration du service médical rendu

« Notre activité consiste à lever des fonds pour se lancer ensuite dans l'inconnu, en espérant y trouver des réponses à des maladies, et ainsi soigner les patients. Nous évoluons actuellement dans un environnement politique marqué par le principe de précaution, quand l'économie demande l'esprit d'entreprise, et valorise la prise de risque. »

Éric Cornut,

Président directeur général Novartis groupe France,
Responsable du comité d'évaluation stratégique du Leem



LEEM
les entreprises
du médicament

88, rue de la Faisanderie
75116 Paris
Tél. 01 45 03 88 88
Fax 01 45 03 88 42

Retrouvez-nous sur
www.le-medicament-parlons-en.com